



COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COREVIH DE BRETAGNE

Le Mercredi 13 Octobre 2010 de 14h30 à 17h30
à la Maison des Associations à LORIENT

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 2 Juin à Rennes (document ci-joint)
- Présentation de Jean-Charles DUTHE, TEC de Quimper/Brest
- Présentation du rapport d'activité 2009
- Hôpital de jour de synthèse annuelle
- Quel avenir pour les postes « ciblés sida »
- Questions diverses

Étaient présents : Ansart Séverine, Arvieux Cédric, Besse Myriam, Blouet André, Derrien Marie-Christine, De Saint Martin Luc, Gautier Pierre, Guevel Jocelyne, Jaouen Sandrine, Le Martelot Marie-Claire, Loyer Emmanuel, Moreau Philippe, Perfezou Pascale,

Personnel du COREVIH: Campeaux Halima, Chanvril Hadija, Cotten Ghislaine, Duthé Jean-Charles, Mouton-Rioux Virginie, Rohan Jennifer

Invités : Maniscalco Eric

Excusés : Ansari Sarah, Beuscart Claude, Chaplain Jean-Marc, Daniel Corinne, Esnault Catherine, Herault Myriam, Le Boëtte Ghislain, Morin Françoise, Poinsignon Yves, Soulard Carine, Trellu Michèle, Tron Isabelle,

A l'ouverture de la séance, Cédric Arvieux précise que la présentation du Corevih a été largement faite et qu'il faut maintenant passer à la vitesse supérieure. Les assemblées plénières sont faites pour débattre des idées, les élaborer et ensuite les mettre en actions. La prochaine élection des membres du Corevih en Novembre 2011 arrive à grand pas. Il faudra prendre le temps de revoir la liste des membres du Corevih.

Relevé de décisions

Contenu	Acteurs	Délai
1 – Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 2 Juin à Rennes (document ci-joint) Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.	Membres du Corevih présents	13 Octobre 2010
2 – Présentation de Jean-Charles DUTHE, TEC de Quimper/Brest Le TEC qui devait prendre ses fonctions à Quimper le 1 ^{er} mai 2010 s'est désisté au dernier moment. Nous avons dû faire un nouveau recrutement en accéléré. Monsieur Jean-Charles Duthé a été retenu à ce poste et a prit ses fonctions le 1 ^{er} octobre 2010.	Membres du Corevih présents	13 Octobre 2010
3 – Présentation du rapport d'activité 2009 Le rapport d'activité 2009 est assez particulier cette année, il est très volumineux, soit 240 pages. Grâce au travail réalisé par les TECs, nous avons obtenu des chiffres bien précis sur la file active globale de Bretagne, soit 2 900 patients. En première partie, il est composé de 40 pages sur le fonctionnement du Corevih sur un modèle établi par le Ministère. En seconde partie (en annexe), nous retrouvons tous les rapports rédigés par chaque centre. Tout ceci n'a pas été très facile pour une mise en forme finale. Le prochain rapport (2010) devra être remis pour avril 2011. Tout le début de l'année sera consacré à sa réalisation. Il va falloir s'organiser au mieux pour éviter de perdre du temps dans des mises en page compliquées. Il faudra que chaque centre rédige sur un même format, que tout soit homogène pour l'ensemble des structures. Le volume sera ainsi diminué. Peut-être aussi un format type pour les différentes structures associatives. Hadija Chanvril s'occupera de faire un calendrier pour vous solliciter à la récupération des données.		

<p>4 - Hôpital de jour de synthèse annuelle Cédric Arvieux fait référence aux 3 textes ci-dessous en lien avec « l'hôpital de jour de synthèse » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIRCULAIRE N°DHOS/F1/MTAA/2006/376 du 31 août 2006 relative aux conditions de facturation d'un GHS pour les prises en charge hospitalières en zone de surveillance de très courte durée ainsi que pour les prises en charge de moins d'une journée. - Circulaire DHOS/M2A/DGS/RI2 n° 2007-415 du 19 novembre 2007 relative à la tarification d'un GHS au bilan de synthèse annuel dans la prise en charge des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH) - Recommandations du groupe d'experts (Rapports Yéni) <p>Cédric Arvieux précise que pour obtenir une facturation dite « hôpital de jour de synthèse », le patient doit bénéficier obligatoirement d'au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 bilan biologique - 3 examens : consultations spécialisées et/ou consultations paramédicales - 1 synthèse médicale <p>La mise en application de la circulaire du 19 novembre 2007 pose cependant différents problèmes : la réalisation d'au moins 3 examens spécialisés le même jour est difficile d'application. De plus, l'application de la circulaire conduit certaines structures à recentrer la prise en charge sur l'hôpital pour des examens pouvant être fait en ville (suivi gynéco).</p> <p>Cédric Arvieux a proposé à L'ARS de Bretagne d'expérimenter un modèle différent qui consisterait à fractionner cet hôpital de jour de synthèse sur un délai de 2 mois. Une réponse positive a été donnée par mail. La difficulté étant de trouver une solution adaptée pour le codage de ces actes par le DIM.</p> <p>Les représentants des centres présents souhaiteraient que le Corevih fasse parvenir un courrier officiel attestant de ce délai afin de le faire valider auprès de leur direction.</p>		
<p>5 - Quel avenir pour les postes « ciblés sida »</p> <p>Hadija</p>		
<p>6 - Questions diverses Procédure d'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'Education Thérapeutique du patient :</p> <p>L'ARS nous a fait part d'une nouvelle mesure relative à la procédure d'autorisation de mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique. Il est fait obligation que chaque établissement et pour l'ensemble des services de programme d'éducation thérapeutique du patient de demander une autorisation pour sa mise en œuvre auprès du Directeur de l'ARS.</p> <p>Les dossiers de demandes doivent d'abord être envoyés à la direction de chaque établissement pour validation avant expédition au Directeur Général de l'ARS au plus tard le 1^{er} novembre 2010</p> <p>Cédric Arvieux a proposé à tous les médecins correspondants VIH de Bretagne la possibilité que le Corevih se charge d'élaborer un dossier commun pour toute la région et qu'il soit décliné dans chaque établissement.</p> <p>La commission ETP et l'équipe du Corevih se charge d'élaborer ce dossier dans un délai très court. A ce jour, le Corevih n'a recueilli que très peu de réponse positive, seulement Vannes et Quimper. Une relance a été faite au cours de cette réunion plénière. Brest et Lorient vont transmettre prochainement leurs données.</p>		

Points sur les commissions :

Education thérapeutique : Réunion le 8 novembre à la Maison des Sports à Rennes. L'ordre du jour a été communiqué. Marie-Christine Derrien demande aux médecins d'appuyer les demandes d'absences pour se rendre aux réunions auprès des cadres de santé.

Dépistage : la rencontre prévue avec « Xyloxane » a été faite. Il est prévu une rencontre avec les CDAG. Pour le dépistage hors les murs, il est souhaitable de former le personnel, soit une ou deux journées de formations sur le terrain. Réunion le 24 novembre 2010.

Prévention : Le stagiaire Thierry Brechon-Cornery a terminé son stage au Corevih qui portait sur l'évaluation de l'offre et la demande en intervention en milieu scolaire. A partir de cette enquête, nous allons voir s'il est possible de s'en servir. Une réunion est prévue le 14 décembre à Rennes

AES : Une réunion est prévue le 18 novembre 2010 à Lorient. L'ordre du jour a été communiqué.

Médecine de ville : Un appel a été fait pour que les médecins des centres donnent les listes de médecins de ville impliqués dans le VIH. Peut-être proposer une formation aux médecins généralistes à l'échelle de la région.

Autres points évoqués au cours de la réunion.

Point n°1

Base de données Nadis: L'hébergeur de données retenu est le CHU de Nice. De nouveaux contrats de partenariat vont être envoyés dans chaque centre. Les contrats doivent nous être retournés signés par les parties

Point n°2

Site Internet : La présentation et l'organigramme sont validés. Une phase d'essai à l'utilisation du site va être possible entre le 15 et le 25 novembre 2010. Vous êtes invités à le visiter et faire remonter les choses qui vous semblent mal ou pas adaptées. L'ouverture définitive du site est prévue pour le 1^{er} décembre

Point n°3

Ordre du Jour des réunions plénières : Myriam Besse explique que les points évoqués en réunion ne sont pas assez centrés vers les associatifs. Cédric Arvieux précise que lors des envois des invitations aux réunions, il est bien précisé aux membres de faire remonter les thèmes qu'ils souhaitent abordés.

La prochaine réunion PLENIERE aura lieu le Mercredi 9 février 2011 (lieu à déterminer).